



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nombre et qualité des sous-marins de la marine nationale

Question écrite n° 37636

Texte de la question

M. Bernard Bouley attire l'attention de Mme la ministre des armées sur le nombre et la qualité des sous-marins de la marine nationale. En effet, en dehors des 4 SNLE réservés à la dissuasion nucléaire, la France dispose seulement de 6 sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) et pas un seul sous-marin à propulsion conventionnelle. Or, avec l'incendie du SNA PERLE, le désarmement du Saphir et le Suffren qui n'est pas encore admis au service actif, la France ne va disposer que de 4 SNA pour un très long moment, ce qui apparaît insuffisant pour à la fois remplir l'ensemble des missions qu'ils doivent accomplir et défendre efficacement la totalité des territoires maritimes compte tenu des périodes d'indisponibilité, d'entretien et d'entraînement nécessaires. Toutefois, le nombre de sous-marins en service et de pays dotés ou en cours de dotation de sous-marins modernes est en constante augmentation. Aussi, puisque la France a entamé le renouvellement de ses sous-marins d'attaque avec la classe Suffren devant comprendre 6 exemplaires, il conviendrait de s'interroger non seulement sur la pertinence d'intégrer un système de lancement vertical à bord de ces nouveaux SNA, mais encore sur l'augmentation de leur nombre à 8 exemplaires. À ce titre, pour faire des économies budgétaires tout en augmentant le volume de la flotte, la commande entre 2 et 4 sous-marins supplémentaires de type Scorpène ou Shortfin Barracuda (une version « conventionnelle » du sous-marin nucléaire d'attaque Suffren équipée d'une propulsion anaérobie basée sur des piles à combustible de seconde génération (FC-2G)) moins chers pourrait être envisagée. Aussi, compte tenu du réarmement mondial actuel et face à un monde de plus en plus menaçant, il lui demande si le Gouvernement envisage d'augmenter le nombre et l'armement des sous-marins afin d'éviter le déclassement.

Texte de la réponse

Alors que le premier sous-marin de la série Barracuda devrait être admis au service actif cette année, la loi de programmation militaire 2019 – 2025 prévoit la construction de 5 autres sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), au rythme d'un tous les deux ans, ce qui permettra de disposer de 6 SNA de nouvelle génération en service en 2030. Malgré les contraintes qui ont pesé sur le budget des armées ces vingt dernières années, ce nombre n'a pas diminué par rapport à la série des Rubis. Cela montre l'importance accordée par notre pays à ses forces sous-marines. Par ailleurs le « Perle », dont la réparation a débuté, devrait de nouveau être opérationnel dès 2023. Ce calendrier optimise les ressources d'un secteur industriel qui a prouvé son excellence par ses succès à l'exportation et son soutien à la dissuasion océanique depuis ses origines. Ainsi, le « Suffren » et ses successeurs disposeront de nombreuses innovations technologiques et capacitaires qui leur permettront de conserver un avantage opérationnel sur leurs concurrents. Leurs capacités acoustiques, en particulier, et aussi de projection de puissance et de mise en œuvre de forces spéciales augmentent substantiellement leurs performances par rapport à la génération précédente. Leurs aptitudes aux déploiements plus longs et plus lointains leur permettront de mener plus efficacement des opérations dans la zone indopacifique, seuls ou en accompagnement du groupe aéronaval. Ils mèneront ainsi le même spectre de missions que leurs prédécesseurs, incluant le soutien à la sûreté des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins qui reste indispensable. En complément, leur durée de vie opérationnelle d'une quarantaine d'années demande qu'ils

puissent être modifiés régulièrement et de manière incrémentale lors de leurs arrêts techniques afin de s'adapter aux évolutions du besoin opérationnel, intégrer les innovations pertinentes et s'adapter à la menace. Ce processus a déjà débuté et se nourrira du retour d'expérience des premières unités. Concernant l'intégration d'un lanceur vertical à bord de ces nouveaux SNA, il s'agirait d'une modification importante qui devrait répondre à un besoin qui n'est pas consolidé pour le moment.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Bouley](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37636

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2710

Réponse publiée au JO le : [7 septembre 2021](#), page 6655